Est-il meilleur discours?

En guise d'éditorial

Discours prononcé le 14 juillet 2018 par Bernard Carayon, maire de Lavaur, conseiller régional d'Occitanie, lors de l'inauguration des ronds-points dédiés à Thiersville et à la mémoire de Madeleine et Félix Vallat.

J'accueille avec bonheur, émotion et respect les « réprouvés » que vous avez été si longtemps, vous, les Pieds-Noirs et les Harkis, issus de Thiersville, Alger, Constantine ou Oran, d'une terre qui était la vôtre, parce que selon l'expression d'Albert Camus, « vous l'aviez rendue meilleure ».

Vous n'avez pas dû oublier les propos de l'ancien maire de Marseille, Gaston Defferre, vingt ans plus tard ministre de François Mitterrand : « Il y a 15.000 habitants de trop actuellement à Marseille. C'est le nombre des rapatriés d'Algérie ». Il ajoutait à propos de leurs enfants : « pas question de les inscrire à l'école, car il n'y a déjà pas assez de place pour les petits marseillais ».

Et il concluait : « qu'ils quittent Marseille en vitesse et qu'ils essaient de se réadapter ailleurs ».

Vous à qui le FLN proposait « la valise ou le cercueil », vous avez bien été en métropole des « réprouvés », des exilés de l'intérieur, et c'est pour cela que vous avez précisément mon affection et mon respect.

Nous rendons ainsi hommage aujourd'hui à deux belles figures de la France en Algérie; à deux symboles de la Nation et de la République françaises: un maire et une institutrice. Félix et Madeleine Vallat ont été assassinés par le FLN, devant leurs jeunes enfants, parce qu'ils incarnaient la France. Et c'est parce que nous ne devons pas abandonner les symboles de notre identité nationale, a fortiori à ceux qui la fracturent, que j'ai souhaité qu'une grande manifestation, à Lavaur, où votre contribution fut si considérable

pour l'essor de notre agriculture, rende hommage à ces deux martyrs, pour que, aussi, les plaies de leurs enfants, réunis aujourd'hui, cicatrisent enfin.

La guerre d'Algérie laisse à beaucoup un goût amer: aux anciens combattants dont la jeunesse a été fracassée, aux Pieds-Noirs qui ont perdu une terre aride qu'ils avaient fertilisée, aux Harkis sacrifiés au nom de la raison d'État et méprisés par ceux qui leur ont toujours préféré les immigrés, à ceux qui aimaient une France belle comme une mosaïque, ouvrant des routes dans l'Atlas, construisant écoles, hôpitaux, barrages comme celui de Beni-Bahdel qui fournissait Oran en eau potable, 46 ports et aérodromes et d'innombrables puits pétroliers dans le Sahara. Pas une famille de là-bas dont les cœurs ou les corps n'aient été mutilés. Curieuse guerre que celle d'Algérie : gagnée par les militaires, en particulier par les paras du général Massu lors de la bataille d'Alger, mais victoire cédée à l'ennemi parce que sans doute, le général de Gaulle, pressentant le choc des civilisations et le poids de la démographie ne voulait pas, selon son expression, « que Colombey-les-Deux-Églises devienne Colombey-les-deux-Mosquées ». Ce n'est pas un hasard si le référendum du 28 octobre 1962 modifiant, dans la Constitution, les conditions d'élection du Président de la République au suffrage universel direct est postérieur aux accords d'Évian.

La guerre d'indépendance n'a jamais fini. Pas le 19 mars 1962 en tout cas, jour du cessez-le-feu, qui ouvre au contraire une période de massacres de nos compatriotes, sur laquelle un voile odieusement pudique est vite jeté! Un 19 mars honteux et tragique que je n'ai jamais commémoré. Lors de la campagne présidentielle, il n'y a pas si longtemps, Emmanuel Macron qualifiait la présence française en Algérie de « crime contre l'humanité ». Il n'est pas le premier, et ne sera pas hélas le dernier à meurtrir nos

compatriotes d'Algérie. Cette guerre des mémoires est entretenue par certains pour conforter la légitimité du FLN en Algérie et de ses alliés historiques en France, taire la question de l'héritage de la présence française, consolider l'exploitation de la rente énergétique par un clan, faire de la France le territoire d'accueil d'Algériens dont l'Algérie ne veut pas.

Déjà le procès de la torture avait dérivé en un procès de la France et de son armée, occultant le dramatique bilan de l'État algérien qui mêle corruption, violence et pauvreté. Le sort des terroristes d'autrefois valait-il plus que celui de la jeune fille, amputée d'une jambe parce qu'elle était à la terrasse d'un café, ou de ces Harkis du Commando Georges dépecés puis ébouillantés vifs ?

Rappeler cela, c'est s'exposer au refus des moralistes d'une « comptabilité macabre ». La France n'a évidemment ni de compte à rendre, ni de repentir à exprimer. Il n'y a pas de débiteurs à vie et de créanciers perpétuels. Ou alors exigeons la transparence sur les crimes commis par le FLN et ses « porteurs de valises ». Qui étaient-ils ceux qui dénonçaient l'armée française en Algérie ? Les camarades de Maillot dont les armes volées ont permis au FLN de tuer 21 soldats du 5e RI! Ceux de Danielle Minne qui enseignait sans honte dans l'Université et dont les bombes ont tué ou mutilé des dizaines de civils! La famille de Ben M'Midi, exécuté sans doute, mais qui avec Yacef Saadi, l'ami de Germaine Tillion, avait ensanglanté

Des crimes ont été commis de part et d'autre. Mais l'Algérie c'était la France, et la guerre contre le terrorisme n'est pas une affaire d'enfant de chœur : les droits de l'État prévalent toujours, en ces circonstances, sur l'État de droit.

L'Algérie dont l'acte de naissance est fixé par une ordonnance de 1834 signée de

notre compatriote tarnais, le maréchal Soult, était une colonie jusqu'à l'arrivée de la France : colonie successivement romaine, arabe, espagnole, turque. La pire fut cette dernière. Elle commença en 1530 quand le corsaire Barberousse fit étrangler le prince d'Alger, Salim Touni, avant d'épouser sa femme. Les Turcs y installent un véritable apartheid: en haut de la hiérarchie, les janissaires, en bas les Algériens de souche. L'esclavage des jeunes berbères y étant la règle, la tyrannie turque s'exprimant de manière si cruelle, c'est en 1827 que les chefs des tribus berbères demandent au roi Louis-Philippe de les délivrer des Ottomans.

L'Algérie n'a jamais été une colonie française : Ferhat Abbas, président provisoire de la République algérienne, l'a dit lui-même : « La France n'a pas colonisé l'Algérie, elle l'a fondée ». Elle était une autre France que l'on embrassait par l'aventure et qui n'a cessé d'être stratégique. Ses soldats se battent avec honneur dans les tranchées de 14/18. L'Armée d'Afrique y entreprend la reconquête de l'Europe ; la IV^e République y meurt d'une rébellion qu'elle ne sait

éliminer ; l'urgence de rétablir l'ordre porte au pouvoir le général de Gaulle ; les parrains internationaux que le FLN mobilise - l'URSS, la Chine, les États-Unis -, transforment une guerre civile en une guerre tout court ; et depuis cinquante ans, les flux massifs et incontrôlés d'immigration vers la France, puis le terrorisme islamiste font germer des peurs et de nouvelles haines.

La France s'est fait une spécialité de la repentance et de la responsabilité collective. On chercherait en vain une tradition analogue aux États-Unis où l'on ne convoque pas au tribunal les survivants des drames du Vietnam.

Depuis l'antiquité gréco-latine, le droit occidental, fécondé par le christianisme, ne reconnaît que la responsabilité personnelle. Pour Albert Camus, la responsabilité collective est d'inspiration totalitaire. Les vertus de l'amnistie et de l'oubli, issues de ces traditions, avaient été rappelées par Henri IV, clôturant avec l'édit de Nantes une période de folie meurtrière. De Gaulle et Mitterrand ont eu raison de tirer un trait sur les drames de notre histoire en amnistiant les

conjurés de l'Algérie française. Un peuple ne peut se nourrir perpétuellement de haine. Comme le dit Begin à Arafat : « il y a un temps pour la guerre et un temps pour la paix, un temps pour haïr et un temps pour aimer ».

Pieds-Noirs et Harkis avaient fait le choix de la France contre ceux qui, devant l'Histoire, l'avaient trahie; le choix aussi de l'honneur et de la fidélité quand la France le leur demandait, et même quand elle ne le leur demandait plus.

Les accords d'Évian, puis les indignes instructions d'abandon et de refoulement du ministre des affaires algériennes, Louis Joxe, les ont livrés, dès le 19 mars 1962, au martyre, puis à l'oubli et souvent à la misère. « Ils ont des droits sur vous » disait Georges Clemenceau à propos des combattants de la Grande Guerre. Et moi je vous dis : vous avez des droits sur nous!

C'est ce que je voulais, aujourd'hui, à Lavaur, vous exprimer, à travers l'hommage rendu à Félix et Madeleine Vallat, et à travers eux, à tous les martyrs de la guerre d'Algérie qui ont servi la France, pour que vive la République et que vive notre Patrie.

E. Macron: Une compassion bien sélective

En reconnaissant la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin, sans dire un mot sur les Français enlevés, disparus pendant la guerre d'Algérie, M. Macron vient de commettre une agression caractérisée à l'égard de la mémoire collective des Français d'Algérie qui en ressentent une profonde indignation. C'est aussi, pour M. Macron, un pas supplémentaire dans la voie de la repentance rampante qui est le signe de sa politique depuis sa déclaration sur « la colonisation, crime contre l'humanité ».

Doit-on rappeler que plus de 3.000 personnes ont disparu en Algérie, après enlèvement par le FLN, dans la seule année 1962, et que dans la sinistre journée du 5 juillet 1962, huit cent civils ont été enlevés et probablement massacrés à Oran? Doit-on rappeler que les troupes françaises présentes dans la ville ce jourlà, reçurent du chef de l'État d'alors l'interdiction formelle d'intervenir pour sauver la vie de ces personnes?

Sait-on que M. Macron, sollicité pour reconnaître la responsabilité de cet exécutif-là, coupable de non-assistance à personne en danger, n'a jamais apporté la moindre réponse, comme il a refusé de rendre hommage à ces victimes innocentes qui perdirent la vie dans l'horrible boucherie?

En accomplissant ce geste de compassion sélective, M. Macron répond aux sollicitations empressées d'une gauche extrême qui trouve là l'aboutissement de son combat idéologique, ayant fait de Maurice Audin, le « symbole de la lutte anticoloniale ». Le cri de victoire de l'Humanité du jour ou de Benjamin Stora saluant « un pas en avant considérable » l'attestent s'il en était besoin.

Regrettons que le président de la République ait sciemment sacrifié la démarche qu'il aurait pu accomplir à l'égard de toutes les familles concernées, incluant bien sûr aussi celles des centaines de soldats français disparus avant l'indépendance algérienne, en leur manifestant la solidarité et l'empathie de la collectivité nationale.

Ici aussi, il aura préféré agir pour diviser.

Joseph PEREZ Président du CDHA 06 07 24 07 59